

Les personnels entrant et sortant de la fonction publique en 2021

Solène Colin¹
Pascal Godefroy¹

En 2021, 489 900 agents civils sont entrés dans la fonction publique et 473 800 en sont sortis, soit, par rapport à 2020, 21 600 entrées supplémentaires (+ 4,6 %) et 54 600 sorties supplémentaires (+ 13,0 %). Hors bénéficiaires de contrats aidés, le taux de rotation du personnel civil est de 9,0 %, en hausse de 0,7 point.

Le taux d'entrée est de 10 % dans la fonction publique territoriale (+ 1,5 point par rapport à 2020), de 9,6 % dans la fonction publique hospitalière (- 0,6 point) et de 8,1 % dans la fonction publique de l'État (- 0,1 point). Le taux de sortie augmente dans les trois versants : 9,4 % dans la fonction publique territoriale (+ 0,7 point), 9,0 % dans la fonction publique hospitalière (+ 0,8 point) et 8,3 % dans la fonction publique de l'État (+ 1,3 point). Le nombre de contrats de moins de un an, qui concernent essentiellement les contractuels, augmente en 2021, en particulier dans la fonction publique territoriale. La rotation du personnel augmente dans les trois versants, mais surtout dans la fonction publique territoriale (9,7 %, soit + 1,1 point).

En 2021, entrées et sorties de la fonction publique sont à des niveaux exceptionnellement hauts

En 2021, en France², hors bénéficiaires de contrats aidés et hors militaires³, 489 900 agents sont entrés (voir Définitions) dans la fonction publique, contre 468 300 en 2020. Le taux d'entrée, en hausse de 0,4 point, atteint 9,1 % (Figure 1). En parallèle, 473 800 agents sont sortis de la fonction publique, contre « seulement » 419 200 en 2020. Le taux de sortie, en hausse de un point, atteint 8,8 %. Une partie de l'augmentation des sorties en 2021 est imputable à un rattrapage de 2020, où des fins de contrat ont été décalées de quelques mois en raison de la crise sanitaire, et les sorties correspondantes repoussées d'autant.

En 2021, le taux de rotation des agents civils, qui mesure l'importance des entrées et des sorties par rapport à l'ensemble de l'emploi, augmente de 0,7 point, à 9,0 %, atteignant ainsi son niveau le plus haut depuis 2016, sous l'effet de la croissance des entrées et sorties de la fonction publique des contractuels (Figure 2).

Les mouvements d'entrée-sortie concernent surtout les contractuels, du fait de périodes d'emploi plus courtes. Aussi comptent-ils pour les trois quarts des entrées et la moitié des sorties, alors qu'ils ne représentent qu'un peu plus d'un agent civil sur cinq. À l'inverse, le poids des fonctionnaires dans les entrées-sorties est moindre que leur poids dans les effectifs de la fonction publique : 17 % des entrants et 40 % des sortants, alors qu'ils représentent 70 % des agents civils. Le taux d'entrée des fonctionnaires est plus faible que celui des contractuels (2,2 %, contre 29,7 %). Le taux de sortie l'est également (5 %, contre 20 %), de même que le taux de rotation (3,6 %, contre 24,8 %).

1 SDessi-DGAFP

2 « France » correspond à « France hors Mayotte ».

3 Les données d'emploi sont systématiquement présentées hors contrats aidés et hors militaires.

Les flux de personnels dans la fonction publique

Figure 1 : Nombre d'entrants et de sortants de la fonction publique et taux d'entrée et de sortie, par versant, sexe et statut, en 2021

		Entrées				Sorties				Taux de rotation ⁽⁵⁾	
		Nombre d'entrants ⁽¹⁾ (en milliers)	Évolution par rapport à 2020 (en %)	Taux d'entrée ⁽³⁾ (en %)	Variation du taux d'entrée (en point de %)	Nombre de sortants ⁽²⁾ (en milliers)	Évolution par rapport à 2020 (en %)	Taux de sortie ⁽⁴⁾ (en %)	Variation du taux de sortie (en point de %)	Taux	Variation du taux de rotation (en point de %)
Ensemble de la fonction publique	Femmes	326,7	1,7	9,3	0,1	315,6	14,7	9,0	1,1	9,1	0,6
	Hommes	163,3	11,0	8,9	0,9	158,2	9,9	8,6	0,8	8,8	0,9
	Ensemble	489,9	4,6	9,1	0,4	473,8	13,0	8,8	1,0	9,0	0,7
Fonction publique de l'État	Femmes	115,1	-3,4	8,3	-0,4	113,6	22,1	8,2	1,4	8,2	0,5
	Hommes	64,8	3,6	7,9	0,3	69,0	14,8	8,4	1,1	8,2	0,8
	Ensemble	179,9	-1,0	8,1	-0,1	182,6	19,2	8,3	1,3	8,2	0,6
Fonction publique territoriale	Femmes	122,9	14,2	10,3	1,3	118,2	10,9	9,9	1,0	10,1	1,1
	Hommes	71,3	24,6	9,5	1,9	63,7	3,7	8,5	0,3	9,0	1,1
	Ensemble	194,2	17,8	10,0	1,5	181,9	8,3	9,4	0,7	9,7	1,1
Fonction publique hospitalière	Femmes	88,8	-6,1	9,4	-0,7	83,8	10,7	8,9	0,8	9,1	0,0
	Hommes	27,1	-0,7	10,2	-0,2	25,5	13,8	9,6	1,1	9,9	0,4
	Ensemble	115,9	-4,9	9,6	-0,6	109,3	11,4	9,0	0,8	9,3	0,1
Fonctionnaires	Femmes	52,4	3,9	2,1	0,1	125,3	6,5	5,1	0,3	3,6	0,2
	Hommes	31,2	16,8	2,3	0,4	64,5	4,6	4,8	0,2	3,6	0,3
	Ensemble	83,6	8,4	2,2	0,2	189,8	5,9	5,0	0,3	3,6	0,2
Contractuels	Femmes	246,6	0,1	29,2	-1,5	165,4	23,0	19,6	2,8	24,4	0,7
	Hommes	113,2	8,5	30,7	1,5	77,1	15,4	20,9	2,2	25,8	1,9
	Ensemble	359,9	2,6	29,7	-0,6	242,4	20,5	20,0	2,6	24,8	1,0
Autres catégories et statuts	Femmes	27,6	13,3	12,0	1,4	25,0	7,2	10,9	0,7	11,5	1,1
	Hommes	18,8	17,6	14,6	2,2	16,6	7,3	12,9	0,8	13,8	1,5
	Ensemble	46,4	15,0	13,0	1,7	41,6	7,2	11,6	0,8	12,3	1,2

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Entrant : agent présent au 31/12/2021 mais pas au 31/12/2020.

(2) Sortant : agent présent au 31/12/2020 mais pas au 31/12/2021.

(3) Taux d'entrée : nombre d'entrants entre deux années rapporté à la moyenne des effectifs au 31 décembre de ces deux années.

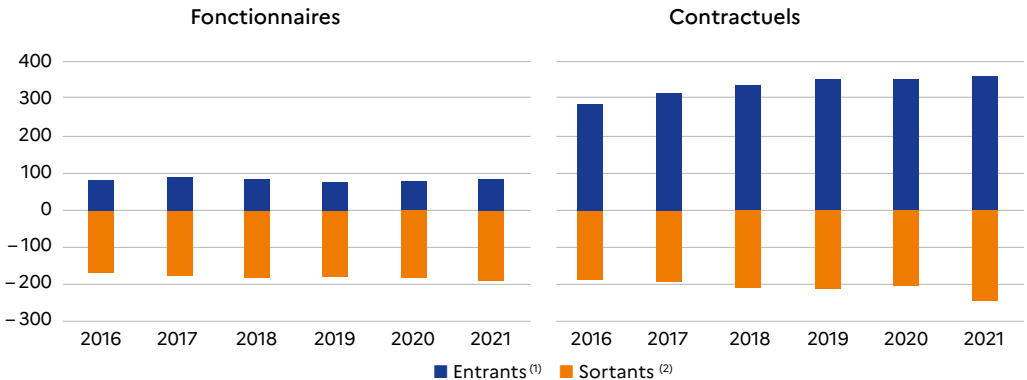
(4) Taux de sortie : nombre de sortants entre deux années rapporté à la moyenne des effectifs au 31 décembre de ces deux années.

(5) Taux de rotation : moyenne du taux d'entrée et du taux de sortie.

Lecture : Au 31 décembre 2021, on compte 489 900 entrants dans la fonction publique, soit 4,6 % de plus qu'au 31 décembre 2020. Le taux d'entrée, c'est-à-dire le nombre d'entrants rapporté au nombre moyen d'agents pendant l'année, est égal à 9,1 %, en hausse de 0,4 point par rapport à l'année précédente.

Les personnels entrant et sortant de la fonction publique en 2021

Figure 2 : Nombre de fonctionnaires et de contractuels entrants et sortants depuis 2016
en milliers



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Entrant : agent présent au 31/12/2021 mais pas au 31/12/2020.

(2) Sortant : agent présent au 31/12/2020 mais pas au 31/12/2021.

Note : Les mouvements interstatuts ne sont pas pris en compte. Il s'agit d'entrées et de sorties nettes de la fonction publique.

Lecture : Au 31 décembre 2021, on compte 83 600 entrants dans la fonction publique sous statut de fonctionnaire.

La rotation du personnel est stable dans la fonction publique hospitalière, et augmente dans la fonction publique de l'État et dans la fonction publique territoriale

En 2021, dans la fonction publique de l'État (FPE), le nombre d'entrants, hors mouvements interversants, baisse légèrement et atteint 179 900 (-1 % par rapport à 2020) [Figure 3]. Le taux d'entrée est de 8,1 %. Le nombre d'entrées de contractuels est quasi stable, à 123 400, contre 123 900 en 2020, en dépit de la très forte diminution des recrutements d'anciens bénéficiaires de contrats aidés en tant que contractuels (330, contre 8 100 en 2020 et 17 300 en 2019 ; 330 agents ici comptés comme des entrées dans la fonction publique). Cette baisse est d'autant plus notable que le nombre de bénéficiaires de contrats aidés est en légère hausse en 2021 (3 500, contre 3 200 en 2020). Les entrées de fonctionnaires diminuent par rapport à 2020 (42 400, contre 43 700 en 2020). Le nombre de sortants dans la FPE est en forte augmentation, passant de 153 200 à 182 600, soit une hausse de 19,2 %. Les deux tiers sont des sorties de contractuels, qui passent de 75 900 en 2020 à 97 500 en 2021, soit une hausse de 28,6 %. Le taux de sortie des contractuels est de 19,0 % (15,6 % en 2020). Le taux de rotation dans la FPE s'établit à 8,2 %, en hausse de 0,6 point par rapport à 2020.

Dans la fonction publique territoriale (FPT), le nombre d'entrants augmente sensiblement, passant de 164 800 en 2020 à 194 200 en 2021, soit une hausse de 29 300 (+17,8 %). Pourtant, le nombre de passages de contrats aidés au statut de contractuel baisse (3 600 en 2021, après 4 500 en 2020 et 5 800 en 2019). Le taux d'entrée est de 10,0 %, en progression de 1,5 point par rapport à 2020. Le nombre d'entrants augmente pour tous les statuts, mais fortement pour les fonctionnaires (30 600 entrées, contre 22 000 en 2020, soit une progression de 39 %, après des baisses de 10,5 % en 2020 et de 4,0 % en 2019). Leur taux d'entrée passe de 1,5 à 2,1 %. Le nombre d'entrants sous statut de contractuel augmente également, passant de 133 400 en 2020 à 150 100 en 2021. Le taux d'entrée des contractuels passe de 32,2 % à 35,0 %. Le nombre de sortants, également à la hausse, est de 181 900 (soit +8,3 % par rapport à 2020). Le solde des « entrées moins sorties » positif des contractuels (+54 800) fait plus que compenser celui, négatif, des fonctionnaires (-46 200). Au total, le taux de rotation des agents territoriaux augmente de 1,1 point et s'établit à 9,7 %. Il s'agit du taux de rotation le plus haut des trois versants et de l'augmentation la plus forte sur l'année.

Les flux de personnels dans la fonction publique

Dans la fonction publique hospitalière (FPH), dans un contexte de sortie progressive de la crise sanitaire, le nombre d'entrants diminue de 4,9 % (115 900, contre 121 900 en 2020), mais il augmente encore pour les médecins (inclus dans les «Autres catégories et statuts»). Le taux d'entrée baisse de 0,6 point, à 9,6 %, mais reste au-dessus du niveau d'avant crise sanitaire (9,2 % en 2019). Le nombre de sortants augmente de 11,4 % (109 300, contre 98 100 en 2020), et le taux de sortie de 0,8 point, à 9,0 %. La hausse des sorties est nettement plus marquée parmi les contractuels. Elle concerne notamment les sorties de la filière médico-technique (dont font partie les techniciens de laboratoire médical) : + 8 300 sorties par rapport à 2020, soit une hausse de 13,7 %. Le taux de rotation est de 9,3 %, en hausse de 0,1 point.

Figure 3 : Nombre d'entrants et de sortants de la fonction publique et taux d'entrée et de sortie, par versant et par statut, en 2021

		Entrées ⁽¹⁾				Sorties ⁽²⁾			
		Nombre d'entrants (en milliers)	Évolution par rapport à 2020 (en %)	Taux d'entrée (en %)	Variation du taux d'entrée (en point de %)	Nombre de sortants (en milliers)	Évolution par rapport à 2020 (en %)	Taux de sortie (en %)	Variation du taux de sortie (en point de %)
Fonction publique de l'État	Fonctionnaires	42,4	- 2,8	2,8	- 0,1	68,8	9,5	4,5	0,4
	Contractuels	123,4	- 0,4	24,1	- 1,3	97,5	28,6	19,0	3,5
	Autres catégories et statuts	14,1	- 0,2	8,2	0,1	16,3	12,7	9,6	1,2
	Ensemble	179,9	- 1,0	8,1	- 0,1	182,6	19,2	8,3	1,3
Fonction publique territoriale	Fonctionnaires	30,6	39,0	2,1	0,6	76,8	5,6	5,3	0,3
	Contractuels	150,1	12,5	35,0	2,8	95,3	12,3	22,2	1,7
	Autres catégories et statuts	13,4	42,8	23,3	7,0	9,8	- 5,7	16,9	-1,0
	Ensemble	194,2	17,8	10,0	1,5	181,9	8,3	9,4	0,7
Fonction publique hospitalière	Fonctionnaires	10,6	- 7,9	1,3	- 0,1	44,2	1,1	5,5	0,1
	Contractuels	86,4	- 7,6	31,6	- 4,4	49,6	22,7	18,2	2,6
	Autres catégories et statuts	18,9	12,2	14,5	1,3	15,5	11,3	11,9	1,0
	Ensemble	115,9	- 4,9	9,6	- 0,6	109,3	11,4	9,0	0,8

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Agents présents au 31/12/2021 mais pas au 31/12/2020.

(2) Agents présents au 31/12/2020 mais pas au 31/12/2021.

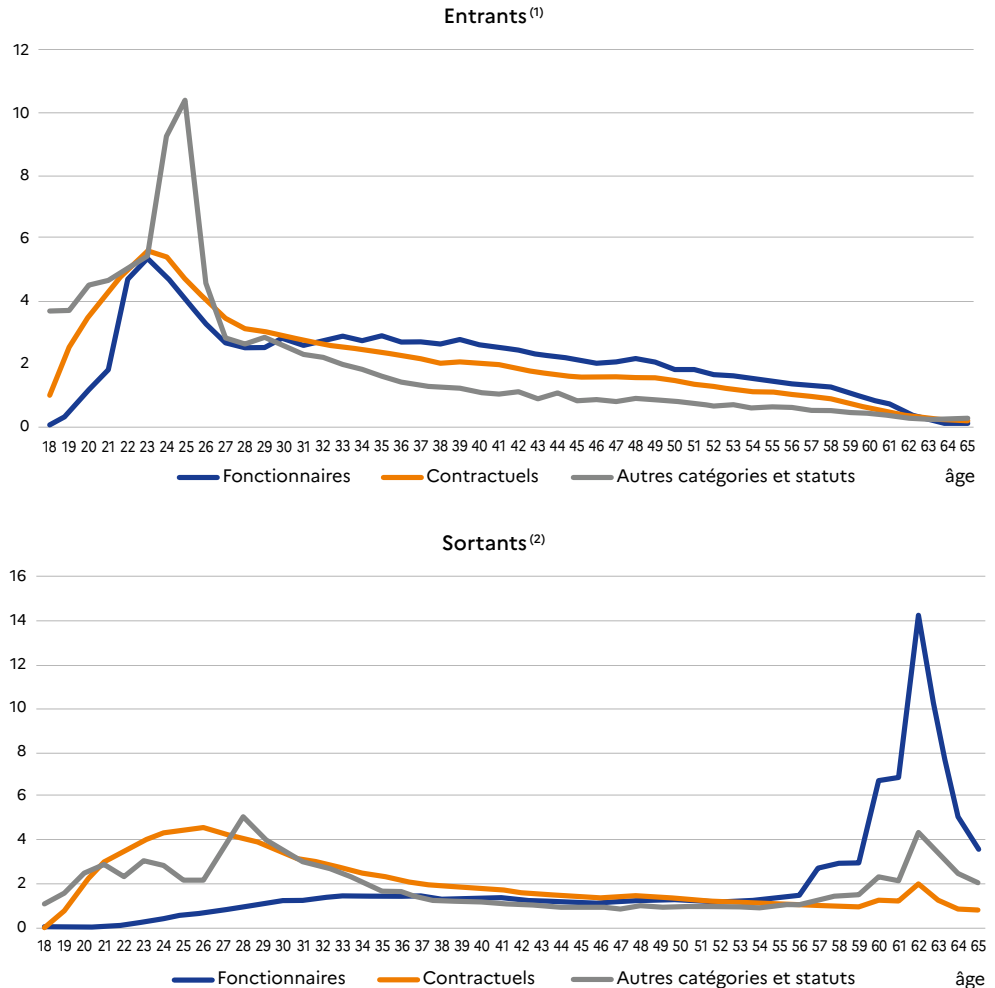
Lecture : Au 31 décembre 2021, on compte 42 400 entrants dans la fonction publique de l'État sous statut de fonctionnaire, soit 2,8 % de moins qu'au 31 décembre 2020. Le taux d'entrée, c'est-à-dire le nombre d'entrants rapporté au nombre moyen d'agents pendant l'année, est égal à 2,8 %, en baisse de 0,1 point par rapport à l'année précédente.

Les personnels entrant et sortant de la fonction publique en 2021

Un tiers des fonctionnaires sortant de la fonction publique a moins de 50 ans

La moyenne d'âge des entrants dans la fonction publique est de 35 ans (Figure 4). Elle est plus élevée chez les fonctionnaires (38 ans) que chez les contractuels (34 ans) et les « Autres catégories et statuts » (30 ans). Cette dernière catégorie englobe les apprentis, qui intègrent le marché du travail jeunes. L'âge moyen des entrants est plus bas dans la FPE et dans la FPH (33 ans) que dans la FPT (36 ans). La proportion de fonctionnaires entrant à 25 ans ou moins est de 22 %, alors qu'elle est de 32 % parmi les contractuels. Près de un fonctionnaire entrant sur deux a moins de 35 ans, tandis que près de un contractuel entrant sur deux a moins de 30 ans.

Figure 4 : Profil par âge des entrants et des sortants de la fonction publique en 2021 en %



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFPS-SDessi.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Entrant : agent présent au 31/12/2021 mais pas au 31/12/2020.

(2) Sortant : agent présent au 31/12/2020 mais pas au 31/12/2021.

Lecture : En 2021, 5,3 % des fonctionnaires entrant dans la fonction publique ont 23 ans.

Les flux de personnels dans la fonction publique

Les sorties de la fonction publique ne sont pas toutes liées aux départs à la retraite. La moyenne d'âge des sortants est de 44 ans. La moitié des fonctionnaires sortants sont âgés de 60 ans ou plus, mais près d'un tiers ont moins de 50 ans. Le flux de fonctionnaires sortants correspond à des départs en retraite, à des départs pour exercer dans le privé comme salarié ou en libéral, à des mises en disponibilité et à des congés parentaux. Parmi les « Autres catégories et statuts », on note deux pics de départs, soit en fin de carrière (24 % « seulement » de ces agents ont 60 ans ou plus), soit après un court passage dans la fonction publique (un tiers des départs concernent des agents de moins de 30 ans), notamment pour les apprentis et les internes de la FPH. Les contractuels sortants partent généralement après un passage court dans la fonction publique (39 % des contractuels sortants ont moins de 30 ans, plus de la moitié moins de 33 ans).

La part des agents publics entrés et sortis en cours d'année rebondit

En 2021, 306 400 agents civils ont travaillé une partie de l'année sans être présents fin 2020 ni fin 2021 (**Figure 5**), soit 59 000 de plus qu'en 2020. Même si les contrats de moins de un an peuvent être à cheval sur deux années, ces cas restent représentatifs de l'évolution de l'ensemble des contrats de moins de un an. Après une baisse en 2020 (- 8,2 %), leur nombre est en forte hausse en 2021 (+ 24,0 %), hausse portée essentiellement par la FPT (+ 42,2 %).

Figure 5 : Effectifs des agents de la fonction publique à la fois entrés et sortis au cours de l'année 2021, par versant et par statut

	Entrants-sortants ⁽¹⁾		
	Effectifs 2021 (en milliers)	Évolution des effectifs par rapport à 2020 (en %)	Part dans les effectifs totaux ⁽²⁾ (en %)
Ensemble de la fonction publique	306,4	24,0	5
Fonction publique de l'État	79,4	14,5	3
Fonction publique territoriale	170,1	42,2	8
Fonction publique hospitalière	57,0	- 2,1	4
Fonctionnaires	10,7	25,9	0
Contractuels	279,4	23,8	17
Autres catégories et statuts	16,3	25,3	4
Femmes	191,1	24,1	5
Hommes	115,3	23,8	6

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Entrants-sortants : ensemble des agents absents au 31/12/2020 et au 31/12/2021, mais présents entre les deux dates.

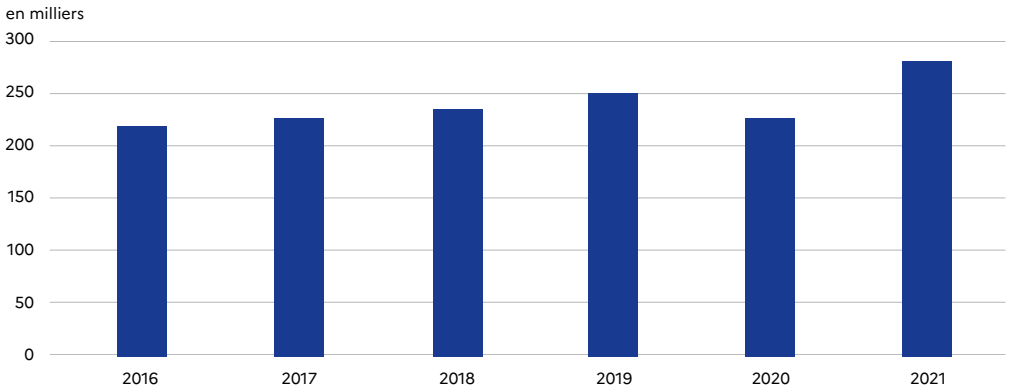
(2) Effectifs totaux : ensemble des agents présents sur une période comprise entre le 31/12/2020 et le 31/12/2021.

Lecture : En 2021, 306 400 agents sont entrés en cours d'année et sortis de la fonction publique avant le 31 décembre. Cela représente 5 % des agents présents en 2021.

Les personnels entrant et sortant de la fonction publique en 2021

Au total, 5 % des agents civils ayant occupé au moins un emploi dans la fonction publique dans l'année ont occupé des emplois courts. Cette part est en hausse de 0,9 point (après une baisse de 0,4 point en 2020). Les agents de la FPT sont davantage concernés (8 % d'entre eux) que ceux de la FPH (4 %) et de la FPE (3 %). Dans l'ensemble, il s'agit dans neuf cas sur dix de contractuels (soit 17 % des contractuels ayant occupé au moins un emploi dans la fonction publique dans l'année). Leur nombre a fortement augmenté depuis 2016 (**Figure 6**).

Figure 6 : Contractuels de la fonction publique à la fois entrés et sortis au cours de l'année depuis 2016



Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

Note : Les entrants-sortants sont l'ensemble des agents absents au 31/12/2019 et au 31/12/2020, par exemple, mais présents entre les deux dates.

Lecture : 279 400 contractuels ont travaillé à un moment dans la fonction publique entre le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2021, mais sans être présents dans les effectifs à ces deux dates-là.

Les flux de personnels dans la fonction publique

Encadré 1 : Peu d'agents changent de versant d'une année sur l'autre

Entre fin 2020 et fin 2021, 26 800 agents ont changé de versant. Le solde de ces mouvements interversants est légèrement positif pour la FPE (9 700 entrées pour 9 600 sorties) et pour la FPT (10 200 entrées pour 9 600 sorties), et négatif pour la FPH (- 700) [Figure].

À l'échelle des versants, ces mouvements interversants ne représentent qu'une petite partie des entrées et des sorties. Ainsi, ils ne représentent que 5 à 6 % des entrées dans les trois versants, 5 % des sorties de la FPE et de la FPT et 7 % des sorties de la FPH. Cette plus grande part des mouvements interversants dans les sorties de la FPH s'explique essentiellement par des passages vers la FPE et la FPT de personnels soignants et médicaux. L'essentiel de l'évolution de l'emploi entre 2020 et 2021 dans chacun des trois versants s'explique donc par les entrées et les sorties de la fonction publique.

Figure : Entrées et sorties par versant et statut de la fonction publique

en milliers

		Effectifs fin 2020	Entrées dans le versant			Sorties du versant		Effectifs fin 2021
			Entrées ⁽¹⁾ dans la fonction publique		Mouvements inter-versants	Sorties ⁽²⁾ de la fonction publique	Mouvements inter-versants	
			De l'extérieur de la fonction publique	dont anciens bénéficiaires de contrats aidés au sein du même versant				
Fonction publique de l'État	Fonctionnaires	1 532,4	42,4	0,0	4,1	68,8	3,2	1 519,6
	Contractuels	505,0	123,4	0,3	5,3	97,5	5,5	519,3
	Autres catégories et statuts	172,3	14,1	0,0	0,4	16,3	0,9	168,8
	Ensemble	2 209,7	179,9	0,4	9,7	182,6	9,6	2 207,7
Fonction publique territoriale	Fonctionnaires	1 455,6	30,6	0,9	4,4	76,8	4,2	1 446,8
	Contractuels	419,9	150,1	3,6	5,5	95,3	5,1	436,8
	Autres catégories et statuts	56,3	13,4	0,1	0,4	9,8	0,3	59,0
	Ensemble	1 931,8	194,2	4,6	10,2	181,9	9,6	1 942,5
Fonction publique hospitalière	Fonctionnaires	806,7	10,6	0,0	1,7	44,2	3,1	806,7
	Contractuels	271,8	86,4	0,7	3,3	49,6	2,6	274,5
	Autres catégories et statuts	128,4	18,9	0,0	1,9	15,5	1,8	131,8
	Ensemble	1 207,0	115,9	0,8	6,9	109,3	7,6	1 212,9

Source : Siasp, Insee. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : Emplois principaux, agents civils, situés en France (hors Mayotte). Hors bénéficiaires de contrats aidés.

(1) Entrant : agent présent au 31/12/2021 mais pas au 31/12/2020.

(2) Sortant : agent présent au 31/12/2020 mais pas au 31/12/2021.

Lecture : Au 31/12/2020, 2 209 700 agents étaient présents au sein de la FPE. Sur l'année 2020, 189 600 sont entrés dans la FPE (179 900 agents depuis l'extérieur, 9 700 depuis un autre versant), tandis que 192 200 sont partis (182 600 ont quitté la fonction publique, 9 600 sont allés dans un autre versant). Finalement, au 31/12/2021, 2 207 700 agents sont présents au sein de la FPE. Des écarts résiduels peuvent subsister car, dans de rares cas, certains agents ne peuvent être suivis d'une année sur l'autre.

Les personnels entrant et sortant de la fonction publique en 2021

Encadré 2 : Les nouveaux apprentis dans la fonction publique en 2022

En 2022, 22 670 nouveaux contrats d'apprentissage ont été signés dans la fonction publique, soit une hausse de 11 % par rapport à 2021 (**Figure**). Les recrutements d'apprentis sont en hausse dans tous les versants de la fonction publique (+ 7 % dans la FPE, + 11 % dans la FPT, + 44 % dans la FPH).

La FPT concentre toujours l'essentiel des recrutements (62 %). Les communes demeurent le principal recruteur, suivies des établissements intercommunaux, avec respectivement 6 410 et 3 340 contrats signés en 2022*.

Figure : Nouveaux contrats d'apprentissage signés dans la fonction publique en 2022, par versant et catégorie d'employeur

	Effectifs 2021 ⁽¹⁾	2022 ⁽²⁾		Évolution 2021-2022 (en %)
		Effectifs	Part (en %)	
FPE				
Ministères	4 330	4 420	64	2,1
EPA sous tutelle des ministères	2 100	2 440	36	16,2
Total	6 430	6 860	100	6,7
FPT				
Communes	6 020	6 410	45	6,5
Départements	1 990	2 190	16	10,1
Régions	650	620	4	- 4,6
Autres collectivités territoriales ⁽³⁾	730	600	4	- 17,8
Établissements départementaux	210	310	2	47,6
Établissements communaux	440	530	4	20,5
Établissements intercommunaux	2 610	3 340	24	28,0
Autres EPA locaux	80	90	1	12,5
Total	12 720	14 090	100	10,8
FPH	1 190	1 720	-	44,5
Ensemble FP	20 340	22 670	-	11,5

Source : Système d'information sur l'apprentissage, Dares. Traitement DGAFP-SDessi.

Champ : France.

(1) Données révisées.

(2) Données provisoires. Elles sont susceptibles d'être révisées lors de la prochaine publication.

(3) Autres collectivités territoriales : Ville de Paris, Métropole de Lyon, etc.

Note : Les valeurs indiquées pour «Ensemble» peuvent légèrement différer du total des valeurs individuelles pour des questions d'arrondis. C'est également le cas pour les calculs de part et d'évolution.

Lecture : Parmi les nouveaux contrats d'apprentissage signés en 2022 dans la FPE, 36 % l'ont été par les EPA.

*Pour plus de détails sur les bénéficiaires des nouveaux contrats d'apprentissage dans la fonction publique en 2022, consulter «Les recrutements d'apprentis dans la fonction publique continuent d'augmenter en 2022», *Stats Rapides*, n° 101, DGAFP, juillet 2023.

Les flux de personnels dans la fonction publique

Encadré 3 : Stabilisation des ruptures conventionnelles dans les ministères en 2022

Depuis janvier 2020, les fonctionnaires et contractuels en CDI peuvent convenir avec leur employeur des conditions de la cessation définitive de leurs fonctions.

Sur le champ des agents civils des ministères, 2 087 indemnités spécifiques de rupture conventionnelle (ISRC) ont été enregistrées en 2022 (contre 2 130 en 2021) **[Figure]**, soit 1,2 pour 1 000 agents civils présents fin 2021 dans les ministères.

En 2022, sept ISRC sur dix sont attribuées à des femmes (alors qu'elles représentent 64 % des agents civils au sein des ministères). L'âge moyen des bénéficiaires est plus élevé que celui des agents civils dans les ministères : 48 ans, contre 45 ans. Trois ruptures sur quatre concernent des agents au sein du ministère de l'Éducation nationale (alors que ce ministère représente 64 % des agents).

Figure : Les ruptures conventionnelles entre 2020 et 2022

	2020	2021	2022
Nombre	425	2 130	2 087
Part de femmes (%)	64	70	71
Âge moyen	50,4	48,5	47,7

Source : DGAFP-SDessi, d'après Fichiers de paie de la DGFIP.

Champ : Ministères (hors EP), hors militaires.

Sources

Le système d'information sur les agents des services publics (Siasp), produit par l'Insee à partir de 2009, recense les données sur l'emploi et les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique. Le champ de l'étude porte sur les postes principaux au 31 décembre. Il s'agit, pour chaque agent, du poste actif et non annexe qu'il occupe à cette date (le plus rémunérateur s'il en occupe plusieurs). Un poste est actif s'il donne lieu à une rémunération d'activité; il est non annexe si cette rémunération et le volume de travail associé sont suffisants. Certains salariés présents fin décembre deux années consécutives peuvent connaître des interruptions en cours d'année. Ils sont caractérisés par leur poste principal au 31 décembre.

Le champ est la France hors Mayotte.

Définitions

Les **entrants** dans la fonction publique une année n sont les agents en poste au 31 décembre n dans l'un des trois versants, mais absents au 31 décembre $n - 1$. Symétriquement, les **sortants** sont les personnes occupant un poste au 31 décembre $n - 1$ dans la fonction publique, mais pas au 31 décembre n .

Le **taux de rotation** est égal à la moyenne des taux d'entrée et de sortie, le taux d'entrée (respectivement de sortie) étant calculé comme le rapport entre le nombre d'entrants (respectivement de sortants) et le nombre moyen d'agents sur la période (ici, moyenne des effectifs au 31/12/2020 et au 31/12/2021). Taux de rotation = $(\text{entrants} + \text{sortants}) / (\text{effectifs fin 2020} + \text{effectifs fin 2021})$.

Les **entrants-sortants** correspondent à l'ensemble des agents absents au 31/12/2020 et au 31/12/2021, mais présents entre les deux dates. Même si les contrats de moins de un an peuvent être à cheval sur deux années, ces cas sont représentatifs de l'évolution des contrats de moins de un an.